

Que faire des déchets de santé ?

Bombes aérosols, blisters, thermomètres au mercure, seringues, emballages, flacons, ampoules... L'utilisation des médicaments et produits de santé génère dans le monde des millions de tonnes de déchets par an. Pour vous donner une échelle de grandeur, dans un pays comme la France, ces déchets représentent 70 000 tonnes.



Vous devez trier les emballages et les jeter avec leurs emballages ménagers valorisables.

N'oubliez pas d'effacer toute information personnelle relative à la prescription susceptible de figurer sur l'emballage.

Les médicaments proprement dits sont à rapporter au pharmacien, avant qu'ils ne soient détruits dans de bonnes conditions. Vous ne devez surtout pas rejeter les médicaments non utilisés à l'évier ou dans les toilettes.

N'oubliez pas qu'une mesure de prévention simple pour réduire les déchets, consiste à se procurer uniquement la quantité de médicaments dont vous avez besoin. Cela minimisera le fait d'avoir à éliminer des médicaments non utilisés ou périmés.

Aujourd'hui, votre pharmacien accepte les médicaments - déconditionnés - que vous lui rapportez. Ces produits usagés vont tous ensuite vers des centres de destruction agréés sur le plan environnemental (incinérateurs).

Les médicaments ne peuvent être ni réutilisés, ni distribués, ni vendus. Ils ne répondent aux exigences minima pour des besoins d'urgence ou humanitaires.

Infos pratiques

Dispositif Cyclamed à Magny-les-Hameaux

Sachez que les trois pharmacies de Magny-les-Hameaux adhèrent au dispositif Cyclamed : tous les médicaments récupérés en pharmacie font l'objet d'une "valorisation énergétique". Ils sont ainsi incinérés dans des unités récupérant l'énergie et "équipés de traitements de fumées conformes à la réglementation".

N'hésitez donc plus et ayez le geste civique.

À savoir

- En France, les déchets ménagers représentent 23 millions de tonnes par an, soit 1kg par habitant et par jour.
- Les déchets issus de médicaments, qui émanent des ménages, représentent environ 70 000 tonnes par an, soit 0,3 % des déchets ménagers et 1 % des déchets d'emballages ménagers.
- Parmi les déchets issus de médicaments, on trouve essentiellement des papiers et cartons (notices, étuis...), du verre (ampoules, flacons...) du plastique (blisters, tubes...), de l'aluminium (tubes, blisters, bombes aérosol...).

Contact

- [Pharmacie du Centre](#)

23, Rue Vincent Van Gogh
78114 Magny-les-Hameaux
Tél. [01 30 52 05 77](tel:0130520577)

- [Pharmacie Gerst](#)

37, Route de Versailles Cressely
78114 Magny-les-Hameaux
Tél. [01 30 52 62 29](tel:0130526229)

- [Pharmacie SIMOES](#)

1, Place du 19 mars 1962
78114 Magny-les-Hameaux
Tél. [01 30 52 69 54](tel:0130526954)